

APPEL A CANDIDATURE 2025

FORMATION DE FORMATEUR – AMBASSADEUR DE L'AUTODÉTERMINATION

L'autodétermination est au cœur de la transformation de l'offre du secteur médico-social et de nombreuses organisations l'ancrent dans leur projet stratégique. Le besoin de structuration d'une démarche d'accompagnement visant le développement de l'autodétermination des personnes accompagnées est croissant.

Afin de répondre à ces enjeux, **Campus Formation** et la **Chaire Autodétermination et Handicap** vous proposent une nouvelle session de formation des Ambassadeurs de l'Autodétermination, dans le cadre du programme de formation « Agir pour l'autodétermination ».

Une formation qui repose sur les dernières avancées scientifiques dans le domaine de l'autodétermination et qui permet un échange de pratiques entre formateurs québécois et français. Une formation de formateurs au cœur d'un voyage apprenant !

Où et quand ?

La formation aura lieu du **Lundi 2 Juin au Vendredi 6 Juin 2025** à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Durée totale de la formation : 32 heures.

A qui s'adresse la formation ?

- Vous souhaitez devenir **ambassadeurs de l'autodétermination** au sein de votre organisation pour accompagner le développement de projets au service du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap et porter des missions de formation au sein des établissements et services de votre organisation.
- Et/ou vous souhaitez devenir **formateur au sein du programme « Agir pour l'autodétermination »** pour CAMPUS Formation et la Chaire Autodétermination et Handicap.
- Vous souhaitez rencontrer des milieux de pratiques québécois œuvrant pour le développement de l'autodétermination pour partager des pratiques et des réflexions.

Alors cette formation est faite pour vous !

Quels prérequis ?

Avoir préalablement participé à une formation de sensibilisation / initiation à l'autodétermination avec Campus Formation ou un autre organisme.

Quel programme ?

Buts de la formation :

1. Que l'apprenant soit en mesure d'offrir une formation à l'autodétermination à des publics variés, selon des standards élevés de qualité, et qui s'appuient sur les connaissances scientifiques disponibles sur l'autodétermination.
2. Que l'apprenant soit en mesure d'initier des actions structurantes à mettre en place dans son contexte spécifique de pratique en tant qu'ambassadeur de l'autodétermination.

Objectifs de la formation :

- Maîtriser le concept d'autodétermination et son application auprès des personnes en situation de handicap dans une perspective écologique et développementale.
- Savoir reconnaître et utiliser son savoir d'expérience pour former à l'autodétermination.
- Savoir réagir à des situations particulières en formation.
- Savoir interagir et collaborer pour contribuer au développement et à l'amélioration continue des activités de formation à l'autodétermination et de ses compétences d'ambassadeur.
- Savoir déterminer des actions structurantes à mettre en place dans son contexte spécifique de pratique.
- Déterminer des actions structurantes à mettre en place dans son contexte spécifique de pratique.

Formateurs : Martin Caouette, Ph. D., Professeur de psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap.
Et l'équipe de la Chaire Autodétermination et Handicap.

Quel coût ?

Le coût d'inscription à la formation est de **4000 € par participant**.

Le tarif comprend :

- Les frais pédagogiques.
- L'hébergement dans un hôtel du dimanche soir au jeudi soir à proximité de l'UQTR (5 nuitées).
- Les repas du déjeuner (midi) du lundi au vendredi.
- Le transport entre l'hôtel et l'UQTR et pour la journée de visites apprenantes.

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion et le transport entre l'aéroport et l'hôtel à Trois-Rivières.
- Toutes activités sociales ou de nature touristique.
- Les petits-déjeuners et repas du soir.

Comment vous inscrire ?

Pour vous inscrire à cette formation vous pouvez contacter Marine Ballé – coordinatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination » :

mballe@campusformation.org - 06 70 60 91 27.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

28/02/25

Attention les places sont limitées (18 places maximum)